



Commune de Les Pilles

dossier n° DP 026 238 15 N0009

date de dépôt : 26 octobre 2015

demandeur : **Entreprise Individuelle CHAPRON,**
représenté par **Monsieur CHAPRON Arnaud**

pour : **Installation d'une serre de production de légumes**

adresse terrain : **lieu-dit Les Tuillières, à Les Pilles (26110)**

ARRÊTÉ *N°34-2015*
**de non-opposition à une déclaration préalable
au nom de l'État**

Le maire de Les Pilles,

Vu la déclaration préalable présentée le 26 octobre 2015 par Entreprise Individuelle CHAPRON, représenté par CHAPRON Arnaud demeurant 2 RUE du Portail, Les Pilles (26110);

Vu l'objet de la déclaration :

- pour Installation d'une serre de production de légumes ;
- sur un terrain situé lieu-dit Les Tuillières, à Les Pilles (26110) ;
- pour une surface de plancher créée de 180 m² ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu l'avis favorable de Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers en date du 12/11/2015 ;

Vu l'avis favorable du Maire ;

Vu l'avis favorable du Directeur Départemental des Territoires ;

ARRÊTE

Article 1

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable.

Fait à Les Pilles, le

Le maire,

16 DEC. 2015